

STAGE DE RÉVISIONS

Autorisation parentale

Date de naissance de
l'enfant :

--	--	--	--	--	--	--	--

Je soussigné(e) Mme/Mr..... ☎ | | | | | | | | | |

Autorise mon enfant : Nom : Prénom :

École fréquentée : Classe : F | | / G | |

À participer au stage de révisions organisé par la Ville, qui se déroulera :

Lundi 23, mardi 24, jeudi 26 et vendredi 27 août 2021 de 13h30 à 16h00

- École J. Jaurès 1 – 11 rue de la Justice École J.J. Rousseau 2 – Square de Cherbourg
- École Lapepède 2 – 5 rue de la Chevrette

Pour V. Hugo, les parents voulant bénéficier du centre de loisirs et du stage de révisions doivent inscrire leurs enfants à J. J. Rousseau.

Modalités de prise en charge :

	OUI	NON
Votre enfant reste à la restauration scolaire et au centre de loisirs ? <i>(Tarif « mercredi ½ journée avec repas »)</i>		
Votre enfant a-t-il une allergie alimentaire ou médicale ?		
(à préciser)		
Après le stage, à 16H00, autorisez-vous votre enfant à rentrer seul à votre domicile ? (Pas de centre de loisirs après le stage)		

En cas d'empêchement, veuillez inscrire les noms des personnes autorisées à venir chercher votre enfant :

1 – Frère/Sœur :

NOM et Prénom.....

☎ Domicile | | | | | | | | | | ☎ Portable | | | | | | | | | |

2 – Autres :

NOM et Prénom.....

☎ Domicile | | | | | | | | | | ☎ Portable | | | | | | | | | |

NOM et Prénom.....

☎ Domicile | | | | | | | | | | ☎ Portable | | | | | | | | | |

Dans tous les cas, votre enfant sera confié sur présentation d'une pièce d'identité

Vous vous engagez à ce que votre enfant fréquente le stage de façon assidue.
En cas d'absence merci de prévenir le service École et Loisirs, au 01.49.71.99.30 et d'en préciser le motif.

Fait à Épinay-sur-Seine, le | | | | | | | |

Visa du service École et loisirs

Signature du responsable légal

Autorisation d'exploitation de l'image
d'une personne adulte ou mineure

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

à

Être le représentant légal de l'enfant

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Né(e) le :

à

Adresse :

Téléphone :

Autorise / n'autorise pas la Direction de la Communication à publier les photographies et vidéos me représentant ou représentant mon enfant sur les supports de communication réalisés par, ou en collaboration, avec la ville d'Épinay-sur-Seine (magazines, plaquettes, panneaux d'exposition, affiches, site Internet, réseaux sociaux) et à destination du public, sans contrepartie financière. Valable pour une durée de six ans, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment en avisant la ville par courrier recommandé.

Fait à Épinay-sur-Seine, le :

Signature :